

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, mardi 28 mai 2024

Lancement de l'Electric Tour VINCI Airports en partenariat avec la Fédération Française Aéronautique (FFA)

- **VINCI Airports et la FFA coorganisent un tour en avions électriques entre 4 aéroports du réseau VINCI Airports, situés en Auvergne-Rhône-Alpes : Annecy, Chambéry, Grenoble et Lyon Bron**
- **Cet évènement, qui a lieu du 28 au 31 mai, vise à promouvoir l'utilisation de l'avion électrique par l'aviation générale, afin de réduire les émissions de CO2 et les nuisances sonores**
- **Une nouvelle illustration de l'ambition de VINCI Airports de favoriser la décarbonation du transport aérien, sur le périmètre des activités aéroportuaires et au-delà**

C'est à l'aéroport d'Annecy Haute-Savoie Mont-Blanc, ce mardi 28 mai, qu'est officiellement lancé l'Electric Tour VINCI Airports en présence de Lionel Tardy, vice-président délégué aux routes, bâtiments, pistes cyclables, mobilités du Conseil départemental de la Haute-Savoie, de Valérie Vesque-Jeancard, Directrice déléguée France de VINCI Airports, de Kevin Dupuch, Président de la FFA, et de Jean-Luc Charron, Président d'honneur de la FFA. Depuis 2020, VINCI Airports et la FFA ont noué un partenariat visant notamment à favoriser l'évolution de la flotte d'aviation générale, en permettant le développement de l'avion électrique et son utilisation par les aéroclubs et les écoles de pilotage.

L'Electric Tour VINCI Airports se déroulera en 4 étapes entre le mardi 28 et le vendredi 31 mai : il reliera les aéroports d'Annecy Haute-Savoie Mont-Blanc (28/05), de Chambéry Savoie Mont Blanc (29/05), de Grenoble Alpes Isère (30/05) et de Lyon Bron (31/05). A cette occasion, trois avions électriques, du modèle Pipistrel Velis Electro, seront mobilisés : un des 7 avions de la FFA (utilisé par l'aéroclub de Chambéry), celui de l'école de pilotage Avialpes (basé à l'aéroport d'Annecy) et celui du Centre Inter Clubs de Lyon Bron (loué à Green AeroLease). Ils seront mis à disposition pour réaliser des vols de démonstration de 30 minutes, permettant de faire découvrir les bénéfices de l'avion électrique aux acteurs institutionnels locaux et aux riverains, et permettront de relier les 4 aéroports.

Le Pipistrel Velis Electro est le seul avion électrique certifié par l'AESA (Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne). Utilisant les dernières technologies du secteur aérien, il n'émet pas de CO2 et limite considérablement les nuisances sonores, en permettant un vol presque silencieux (60 décibels). Il dispose d'une heure d'autonomie, suffisamment pour relier des destinations régionales, après un temps de recharge de 40 minutes.

Valérie Vesque-Jeancard, directrice déléguée France de VINCI Airports : « A travers l'Electric Tour, nous souhaitons, avec la FFA, valoriser la flotte électrique déjà présente au sein des aéroclubs et des écoles de pilotage basés dans nos aéroports. Nous sommes convaincus qu'une aviation légère et générale décarbonée est possible et souhaitons favoriser son développement au sein de notre réseau, en complément des nombreuses actions menées en faveur de la décarbonation de l'aviation commerciale ».

CONTACT PRESSE

communication@vinci-airports.com

Kevin Dupuch, Président de la FFA : « Les équipes de la Fédération Française Aéronautique travaillent, depuis 2011, au concept de l'aéroclub du futur pour préparer au mieux la transition énergétique et faire perdurer l'activité des aéroclubs français. Parmi les nombreuses pistes d'action, la FFA a identifié le besoin, dans le cadre des énergies propres, d'accompagner le saut technologique que constitue la propulsion électrique des avions légers. Elle a ainsi décidé de lancer le projet d'évaluer l'avion électrique en conditions réelles d'exploitation mais également d'aider à son développement sur le territoire français. Depuis la certification européenne de l'avion électrique en 2020, la FFA a fait l'acquisition de 7 avions électriques et la France, avec près de 40 avions électriques, possède la plus grande flotte au monde grâce à l'action d'entraînement de la FFA avec ses partenaires dont VINCI Airports ».

À propos de la Fédération Française Aéronautique

Créée en 1929, la FFA est actrice du développement de l'aviation légère. Elle regroupe plus de 600 aéroclubs et 41 000 pilotes. La fédération fait le lien entre les pouvoirs publics, les autorités de l'aviation civile française et la communauté de l'aviation légère. Plus grande fédération de pilotes privés en Europe et 2e au monde, elle représente également 2 200 instructeurs, 2 500 avions et 600 000 heures de vol par an. www.ffa-aero.fr.

À propos de VINCI Airports

Premier opérateur aéroportuaire privé au monde, VINCI Airports gère plus de 70 aéroports dans 13 pays. Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite les aéroports en apportant sa capacité d'investissement et son savoir-faire dans l'optimisation de la performance opérationnelle, la modernisation des infrastructures et la conduite de leur transition environnementale. VINCI Airports est le premier opérateur aéroportuaire à s'être engagé dans une stratégie environnementale internationale à l'échelle internationale en 2016, pour atteindre l'objectif zéro émission nette sur l'ensemble de son réseau d'ici 2050. www.vinci-airports.com